



SIMPLE & EFFICACE

Un espace assuré dédié, pour :



Retrouver vos documents légaux



Télécharger vos attestations



Déclarer et suivre votre sinistre

**SOUSCRIPTION
100% EN LIGNE**

-ou accompagnée-

EN MOINS DE 3 MIN !

POINTS DE VIGILANCE

- ⚠ Nous assurons les conducteurs de 16 à 74 ans ;
- ⚠ Besoin d'un permis AM ou BSR si le conducteur est né après le 01/01/1988 ;
- ⚠ CARTE GRISE : personne physique ou LOA au nom du conducteur / conjoint ou ascendant ;
- ⚠ Nous acceptons les résiliés non paiement en paiement annuel la première année !
- ⚠ Nous assurons la personne la + à risque et 1 seul conducteur : pas de conducteur secondaire. Si un conducteur non prévu au contrat a un accident avec le véhicule, **une franchise de 900 € s'applique, en plus des autres franchises éventuelles du contrat. Si le conducteur a son permis depuis moins de 3 ans et que le conducteur principal a plus de 24 mois d'assurance, une franchise de 455 € s'applique, en plus des autres franchises éventuelles.**



GARANTIE CONDUCTEUR

- ▶ Indemnise les blessures en cas d'accident où la responsabilité de l'assuré est engagée : à hauteur de 100 000€ maximum avec une franchise de 10% d'AIPP (Atteinte à l'intégrité Physique et Psychique) et de 15 000€ en cas de décès.



ASSISTANCE

- ▶ Accident + panne : remorquage/dépannage 7j/7 24h/24 ;
- ▶ Sans franchise kilométrique : dès 0km ;
- ▶ Aide pour remplir votre constat ;
- ▶ Assistance en cas de crevaison, de problème de carburant ou d'épuisement de la batterie ;
- ▶ Rapatriement du bénéficiaire s'il est à plus de 50km de son domicile.



KLIAN C'EST :



Un conseiller dédié et disponible en Normandie



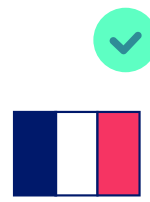
Joignable par téléphone, chat, Whatsapp, Messenger ou Email



Avec une satisfaction client de 4,8/5.

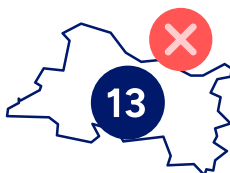


Cibles principales



- les conducteurs de 16 à 74 ans ;
- les véhicules de - de 15 ans ;
- les conducteurs possédant un permis AM/BSR si né après 1988 ;
- les conducteurs possédant un permis français, si étranger il doit être étudiant.

Hors cibles



- pour un usage de transport de marchandises (livraison, coursier, etc) ;
- si - de 25 ans et une résiliation dans les 24 derniers mois : on ne proposera pas de tous risques ;
- département 13 : on ne couvre pas le vol et l'incendie - donc pas de Tiers + ni de tous risques ;
- si le conducteur a eut un sinistre corporel responsable dans les 24 mois ;
- si la CG est au nom d'une personne morale (société).



Les garanties acquises sont celles suivies d'un ✓

Lorsque les garanties sont suivies d'un ✕, la garantie n'est pas acquise.

Garanties	Franchises	Plafonds	 Tiers	 Tiers plus	 Tous risques
Responsabilité civile	SANS	Dommages : - corporels : illimités - matériels : 2 000 000€	✓	✓	✓
Défense pénale et recours suite accident	Seuils d'interventions : - recours : 305€ HT - défense : 700€ HT	13 500€ HT	✓	✓	✓
Garantie conducteur	10% d'AIPP	100 000€	✓	✓	✓
Protection juridique	Seuil : 300€ TTC	16 000€ /litige	✓	✓	✓
Assistance	SANS	Voir convention d'assist.	✓	✓	✓
Bris de glace	100€	Valeur de remplacement	✕	✓	✓
Incendie & tempête	500€	Valeur économique	✕	✓	✓
Vol	500€	Valeur économique	✕	✓	✓
Événements climatiques	500€	Valeur économique	✕	✓	✓
Catastrophes naturelles	Franchise légale	Valeur économique	✕	✓	✓
Catastrophes technologiques	SANS	Valeur économique	✕	✓	✓
Attentats et actes de terrorisme	500€	Valeur économique	✕	✓	✓
Dommages tous accidents	850€ *	Valeur économique	✕	✕	✓

*Si un conducteur non prévu au contrat a un accident avec le véhicule, une franchise de 900 € s'applique, en plus des autres franchises éventuelles du contrat. Et, si le conducteur a son permis depuis moins de 3 ans et que le conducteur principal a plus de 24 mois d'assurance, une franchise de 455 € s'applique, en plus des autres franchises éventuelles.